

Les Actes du Colloque

Discours introductifs

Jean BRIHAULT, Président de l'Université Rennes 2 et 2^{ème} Vice Président de la Conférence des Présidents d'Université

Je suis heureux de vous accueillir dans cette université, au nom des deux universités rennaises qui ont organisé l'hébergement et la logistique pour ce colloque. Je tiens à remercier particulièrement tous ceux qui nous ont aidés à mettre en place cette organisation, en particulier les collectivités qui nous ont apporté un appui très concret. Enfin, cette conférence n'aurait pas été possible sans l'investissement des présidents d'université qui ont travaillé avec les associations d'étudiants sur la thématique de ce colloque.

Cette journée constitue la deuxième étape de la démarche entamée l'an dernier à Lille lors du premier colloque sur la vie étudiante. Il nous a semblé qu'au moment où l'on parlait du Plan social étudiant, il était important que les étudiants puissent s'exprimer sur leurs conditions de vie.

L'esprit qui a marqué le premier colloque est un esprit de mutualisation des expériences et de construction de l'avenir. J'espère que le même esprit règnera aujourd'hui. Le fonctionnement par atelier permet de fractionner la thématique de la journée.

L'étudiant est un citoyen qui vit dans la cité. Nous avons donc voulu que certains ateliers soient consacrés à la vie académique et d'autres soient plus centrés sur la vie sociale des étudiants ; nous avons aussi souhaité que ces ateliers soient présidés par des étudiants.

Il me reste à vous souhaiter une bonne journée à tous.

Claude CHAMPAUD, Conseiller Régional de Bretagne et Vice-Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine

C'est pour moi un honneur de représenter ici le Président du Conseil Régional de Bretagne, Josselin de Rohan, et le président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Pierre Méhaignerie, qui m'ont prié de vous saluer en leur nom. Je ressens également une grande émotion car j'ai, en effet, eu l'honneur de présider la première Conférence des Présidents d'universités.

Le sujet de cette réunion est essentiel pour la Nation. Le rôle que doivent jouer les collectivités dans l'enseignement supérieur est important. La loi de décentralisation n'a pas accordé de compétences particulières au département ou à la Région pour s'occuper de l'enseignement supérieur. Pourtant, le Conseil Régional mène bien une politique de l'enseignement supérieur qui a, je l'espère, une réelle légitimité. Le budget de la Région pour l'enseignement supérieur est ainsi passé de 0 franc en 1987 à 70 millions de francs en 1999. Les différentes collectivités locales participent activement au développement de la recherche : la Bretagne consacre environ 100 millions de francs à la recherche. Si on y ajoute les efforts de la Région pour le développement du multimédia, on monte à 150 millions de francs par an environ. 88 francs par habitant sont consacrés en Bretagne à l'enseignement supérieur et à la recherche. Notre Région est sur ce plan la mieux dotée de France.

Dans la civilisation de l'immatériel et de l'informationnel, la formation tout au long de la vie et la recherche joueront un rôle aussi important que l'énergie par le passé.

La Bretagne a beaucoup décentralisé ses établissements d'enseignement supérieur. Il nous a semblé que cela permettait de mieux intégrer les étudiants. Nous avons par ailleurs une politique active de bourses, notamment à destination des étudiants étrangers. Quant à l'accueil intellectuel et moral, il est de la responsabilité des universitaires. Lorsque j'étais Vice-Président d'université, ce sujet était déjà très débattu. Je constate que cette question est toujours à l'ordre du jour. Telle la toile de Pénélope, elle ne sera sans doute jamais close.

En conclusion, j'espère que cette conférence permettra d'augmenter le prestige des universités bretonnes et d'améliorer l'accueil des étudiants.

D i s c o u r s i n t r o d u c t i f s

Jacques ROLLAND, Adjoint au Maire de Rennes, Délégué à l'enseignement supérieur, la recherche, la Vie de l'étudiant

Ce colloque est particulièrement d'actualité. Nous venons d'adopter le quatrième plan d'amélioration de l'agglomération rennais qui se projette jusqu'à 2006. Il affirme dès ses premières lignes que la connaissance demeure la première de nos richesses : nos priorités sont donc la formation, la recherche, le transfert technologique, l'innovation et la diffusion des connaissances. Demain, la richesse d'une agglomération ne proviendra donc plus de l'abondance de main d'œuvre bon marché. L'université et la recherche sont au cœur de nos préoccupations.

Cette attention portée à l'université n'est pas nouvelle. Dans les années soixante, Henri Fréville, alors Maire de Rennes, expliquait déjà qu'il était important de renouveler l'université. De même, le Recteur Lemoine expliquait que Rennes devrait s'équiper d'une université de haut niveau pour éviter aux jeunes rennais d'avoir à s'expatrier.

Pour paraphraser le Général de Gaulle, nous ne sommes pas, comme Calais, un port de mer, mais nous sommes ville universitaire et nous entendons bien le rester. Nous voulons que Rennes soit une ville où il fait bon étudier, bon chercher et bon rester. Certes, notre réussite peut susciter des jalousies. Mais il faut comprendre que si les collectivités locales donnent beaucoup aux établissements universitaires, elles reçoivent également beaucoup d'eux. Ainsi, dans le bassin d'emplois de Rennes, 1 emploi sur 8 est lié à l'université.

Dans la revue *L'Étudiant*, Rennes obtient une très bonne position dans le classement des villes où il fait bon étudier. Les étudiants rennais sont les meilleurs ambassadeurs de la Ville. La vie sociale et culturelle de Rennes est très riche ; sa vie politique également. Il y a un siècle, 7 universitaires rennais sauvèrent l'honneur de cette ville. Rennes avait été choisie pour être le cadre du deuxième procès Dreyfus en 1899 car c'était une ville « calme ». Ces 7 universitaires agirent alors pour créer ce qui deviendra la Ligue des Droits de l'Homme. Enfin, depuis 1944, les Rennais choisissent toujours leur Maire dans le monde universitaire. Notez d'ailleurs que Rennes n'a connu que 3 Maires depuis 1944. Rennes est une ville où il fait bon vivre. Elle entend bien le rester.

Daniel VITRY, Directeur du CNOUS

Les étudiants ne sont pas schizophrènes : on ne peut séparer leur vie sociale et leur vie académique. Nous voulons donc montrer combien il est important que les étudiants soient bien accueillis. Nous jouons dans ce domaine un rôle important. Nous logeons et nourrissons les étudiants ; nous distribuons également des bourses. Tout à l'heure, vous déjeunerez dans un restaurant du CROUS. Vous pourrez ainsi constater combien la qualité des repas a augmenté au cours des dernières années. Nous avons fait beaucoup d'efforts dans ce sens.

Les collectivités locales doivent comprendre que les étudiants ne s'intéressent guère à l'origine des fonds qui sont consacrés à l'amélioration de leur environnement : ils ne s'intéressent qu'au résultat. Il faut donc améliorer la vie des étudiants sous tous ses aspects. C'est avec beaucoup de plaisir que le CROUS de Rennes vous accueille et que le CNOUS participe à cette journée. J'espère qu'il résultera de nos débats des lignes d'action.

Michel POUCHAIN, Président de l'Université Paris 13 et Président de la Commission Vie de l'Étudiant

Après Lille, Rennes ; il ne fallait pas moins de deux colloques pour rendre compte des expériences et des projets sur la vie étudiante. Améliorer la vie étudiante suppose la mise en réseau d'un grand nombre d'acteurs. Il est important de construire des partenariats entre le lycée et l'université. La réussite ou l'échec d'un étudiant sont intimement liés à ses conditions de vie. L'étudiant participe activement à la vie de la cité : le campus est un lieu ouvert.

Ce colloque suppose un partage d'expériences et une démarche renouvelée. Les étudiants sont les promoteurs et les acteurs de ce colloque. Ils se sont mobilisés dès le mois de mai pour la préparation de cette journée. Je les en remercie. Je vous souhaite à tous une bonne journée.

D i s c o u r s i n t r o d u c t i f s

Christophe BORGEL, Observatoire de la vie étudiante

Une enquête nationale a été réalisée au printemps 1997 auprès d'un échantillon d'étudiants en universités, IUT, BTS et classes préparatoires aux grandes écoles. Seuls les étudiants des grandes écoles n'ont pas participé à cette étude à cause de problèmes d'échantillonnage. L'échantillon retenu est très large puisque 1 étudiant sur 20 a été interrogé. Je précise que même si l'étude date de deux ans, les études précédentes montrent que les opinions n'évoluent pas beaucoup : les résultats que je vais vous présenter sont donc toujours d'actualité.

L'importance de l'accueil et de l'insertion

La question de l'accueil et de l'insertion est d'autant plus importante que les étudiants les plus jeunes dépendent encore largement du milieu familial. N'ayant pas encore pris leur autonomie, ils sont plus fragiles. Leur insertion est donc plus délicate.

L'assistance familiale financière

Les ressources des étudiants proviennent de trois sources : l'aide familiale, l'aide publique et les revenus tirés d'une activité professionnelle pratiquée en dehors de leurs études. La part de l'aide familiale décroît avec l'âge ainsi que le nombre d'étudiants bénéficiant de cette ressource.

Pour les étudiants de 18 ans et moins, la part de l'aide parentale dans ses ressources financières est de 15 % pour les étudiants provenant de milieux défavorisés (parents dont les revenus sont inférieurs à 10 000 francs par mois), de 30 % pour les étudiants dont les parents ont des revenus compris entre 10 000 et 15 000 francs et de 80 % pour les étudiants dont les parents ont des revenus supérieurs à 30 000 francs.

Dans les trois catégories, la part de l'aide familiale diminue considérablement avec l'âge.

Le mode de logement

Au fur et à mesure de l'avancement en âge et de l'avancement dans les études, les étudiants prennent peu à peu leur indépendance. Il y a en outre très peu de jeunes étudiants qui quittent leur domicile sans y être forcés par l'éloignement de leur lieu d'études. En effet, chez les étudiants jeunes, on trouve peu de « décohabitants » habitant près du domicile familial.

Le retour en famille

Pour les décohabitants les plus jeunes, le nombre de retours dans la famille est très important. Ainsi, les étudiants de moins de 18 ans retournent tous les week-ends chez leurs parents. Leur dépendance à l'égard de la famille est donc très forte. Le nombre de retours dans la famille décroît ensuite progressivement lorsque l'étudiant vieillit. A 20 ans, il ne rentre chez ses parents qu'un week-end sur deux.

Un film vidéo est projeté sur l'accueil des étudiants et les relations lycées/universités. Des lycéens discutent par visioconférence avec des étudiants et des professeurs d'université sur la vie à l'université.

Cette vidéo illustre ce qui peut être fait en matière d'accueil des étudiants. Il est très important d'associer les étudiants eux-mêmes à cette action. Je pense également qu'il est bon de montrer aux nouveaux étudiants ce qu'ils étudieront dans les années à venir, sans se limiter à leur première année d'étude supérieur.

Indicateurs de satisfaction ou d'insatisfaction

Nous avons posé des questions aux étudiants sur les sujets suivants : l'information sur la vie de l'établissement, l'information sur l'orientation, la disponibilité du personnel enseignant, la disponibilité du personnel administratif, l'entraide au sein de la population étudiante et le confort et la propreté des salles. Les réponses constituent de simples indicateurs. Elles permettent néanmoins de savoir où les efforts doivent se concentrer.

D i s c o u r s i n t r o d u c t i f s

Christophe Borgel, suite

L'information sur la vie de l'établissement

15 % de l'ensemble des étudiants sont satisfaits de l'information sur la vie de l'établissement, 47 % la jugent acceptable et 38 % en sont insatisfaits. La satisfaction varie en fonction de deux critères :

- **L'origine socioprofessionnelle**

17 % d'enfants de cadres sont satisfaits de l'information sur la vie de l'établissement, contre 11 % des enfants d'employés, d'ouvriers ou d'agriculteurs.

- **le niveau de diplôme des parents**

La satisfaction est très étroitement corrélée au niveau de diplôme des parents. Plus le niveau de diplôme des parents est proche de l'enseignement supérieur, plus la satisfaction des étudiants est élevée. Ce sont les étudiants les plus éloignés culturellement de l'enseignement supérieur qui sont le moins satisfaits de l'information dispensée.

L'information sur l'orientation

9 % des étudiants sont satisfaits de l'information sur l'orientation, 47 % la jugent acceptable et 44 % la jugent insuffisante. Encore une fois, ce sont les étudiants les plus éloignés culturellement de l'enseignement supérieur qui sont le plus insatisfaits.

Disponibilité du personnel administratif ou enseignant

Les étudiants dont les parents ont fait des études supérieures sont plus satisfaits de la disponibilité des enseignants que les autres. Par contre, pour la disponibilité du personnel administratif, la corrélation est moindre. Les étudiants dont les parents n'ont pas fait d'études supérieures sont plus satisfaits de la disponibilité du personnel administratif que de celle du personnel enseignant.

L'entraide au sein de la population étudiante

27 % des étudiants la jugent satisfaisante, 43 % acceptable et 30 % insuffisante. Les enfants de cadres la jugent satisfaisante à plus de 30 %, contre 22 % pour les enfants d'ouvriers ou d'employés. Les enfants issus de milieux défavorisés se retrouvent souvent seuls à l'université alors que les autres intègrent souvent l'université avec un réseau de sociabilité déjà présent au lycée. En outre, les ressources, ne serait-ce que dans la fratrie, sont plus importantes pour les enfants de diplômés de l'enseignement supérieur.

Il est donc clair que tous les étudiants ne sont pas égaux lorsqu'ils entrent dans l'université. J'ajoute que les étudiants de second cycle sont ceux qui sont le moins satisfaits. Des étudiants m'ont expliqué que le premier cycle représentant l'entrée dans l'enseignement supérieur, ils considéraient comme normal de se heurter à des difficultés. En second cycle, la situation est différente. Les étudiants ont déjà leur sortie de l'université en tête et jugent moins normal de rencontrer des difficultés. Il y a là un champ d'action auquel on ne pense pas toujours car on se focalise sur l'accueil des étudiants de premier cycle.

Hypothèses de travail

Les étudiants qui logent en cité universitaire et fréquentent assidûment le restaurant universitaire sont plus satisfaits et, de façon générale, réussissent mieux. Le mode de logement collectif qu'est la cité universitaire permet sans aucun doute d'améliorer sensiblement l'insertion des étudiants.

Par ailleurs, il est important de faire participer les étudiants à cette insertion, avec la promotion de l'entraide et du tutorat. Le rôle des CNOUS et des CROUS est essentiel dans ces domaines.

Dernier point : la mobilité des étudiants. Si 31 % ont effectué des séjours à l'étranger liés à leurs études, pour 60 % d'entre eux, ce séjour s'est déroulé avant leur entrée à l'université. Ce sont les étudiants en lettres et en langues qui sont le plus demandeurs de ce type de séjour alors que les étudiants en sciences et en médecine sont plus réticents. Enfin, on constate que les aides ont un effet direct sur la mobilité des étudiants puisqu'entre les régions n'accordant aucune aide à la mobilité et celles en accordant, le rapport des étudiants effectuant des séjours à l'étranger liés à leurs études varie du simple au double.

Comptes rendus des ateliers par les rapporteurs Présidents des Universités

Atelier 1 : du lycée à l'université, aide et accueil du futur étudiant

Michel POUCHAIN,

Président de l'Université Paris 13 Villetaneuse, Président de la Commission Vie de l'Étudiant

Au cours de l'atelier 1, trois expériences ont été présentées. Les deux premières concernaient la vie avant l'université. La Fédération des étudiants de Dijon, dans le cadre d'Infolycée, se déplace dans les lycées de Bourgogne pour apporter aux lycéens une expérience concrète et vivante. Ils font partager leurs expériences. Les lycéens ont ainsi une meilleure vision des filières. 8 à 10 filières sont généralement représentées, ce qui couvre à peu près tous les domaines. Tous les étudiants participant à cette action suivent une formation d'une demi-journée. L'action Infolycée a lieu en janvier. Les étudiants, bénévoles, visitent 16 lycées (sur 40 lycées polyvalents) et parcourent 3 000 kilomètres, ce qui représente un effort important car ils poursuivent leurs cours. L'action d'Infolycée est évaluée par les établissements et les lycéens.

La deuxième expérience de Lille 1 a été lancée suite à la baisse des inscriptions dans les sciences dures de 6 % par an. Plusieurs initiatives ont été prises pour remédier à cette situation. Une exposition itinérante a rendu visite à 11 établissements (lycées, collèges, écoles primaires) situés dans la région pour redonner de l'attrait aux sciences. Les lycéens visités sont ceux avec lesquels des contacts ont pu être noués. Certains participants se sont demandé s'il ne faudrait pas mener la même action dans les filières où il y a trop d'étudiants.

L'expérience de Caen est une expérience d'accueil des nouveaux étudiants. La Mission des Vice-Présidents étudiants a une mission d'accueil, d'interface et d'insertion des étudiants. Elle constitue une sorte de « guichet unique ». La MVP est uniquement constituée d'étudiants et cherche à faire évoluer les choses. Son action s'inscrit dans la durée. Les étudiants qui participent à cette action sont rémunérés car ils ont un statut de vacataires. Ce point a suscité un débat important au sein de l'atelier. Certains participants ont souligné que l'action des Commissions de site était beaucoup plus large que celle proposée par la MVP. Des participants ont regretté la superposition des structures, qui nuit à la lisibilité des établissements.

En conclusion, il faudrait que les nouveaux venus aient une démarche véritablement active vis-à-vis de l'information qu'ils peuvent recueillir au sein de leur établissement.

Atelier 2 : accueil et parcours universitaire

Jacques MEYER,

Président de l'Université de Reims et membre de la Commission Vie de l'Étudiant

L'atelier 2 a permis à trois participants de faire part de leurs expériences. La première, Isabelle Gilquin, a présenté l'expérience de Grenoble. La semaine de pré-rentree a pour objet la présentation des enseignements, des équipes enseignantes et des conférences de « remise en route pédagogique ». Tous les étudiants ne participent pas à cette pré-rentree, malheureusement. Les participants se sont donc alors demandé si ces activités d'accueil ne devraient pas être obligatoires. Un débat sur le caractère obligatoire ou volontaire des réunions d'accueil a alors eu lieu au sein de l'atelier. Par ailleurs, la question de l'intervention des personnels IATOS a été soulevée. Ces derniers ne sont pas toujours assez nombreux ni assez formés. En tout état de cause, l'accueil est essentiel pour la réussite ultérieure.

Comptes rendus des ateliers par les rapporteurs Présidents des Universités

Atelier 2, suite

La deuxième expérience, présentée par Nathalie Champel de Montpellier, concerne les tutorats qui peuvent prendre deux formes : le tutorat d'accueil et le tutorat d'accompagnement. La question du caractère obligatoire de ce tutorat a à nouveau été soulevée.

Enfin, la troisième expérience, relatée par Christelle Meyer de l'Université de Clermont, a porté sur l'accueil des étudiants handicapés et l'action de l'association Handisup. Les objectifs de l'association sont l'accueil, l'information, la mise à disposition d'un matériel adapté, l'action pour l'accessibilité des locaux, l'organisation des études et enfin l'insertion professionnelle des handicapés.

En conclusion, comme l'a fait remarquer le président de l'atelier, tout repose sur la volonté de l'établissement. Le président en a alors appelé à la volonté de tous les acteurs universitaires.

Atelier 3 : insertion sociale et vie de l'étudiant

Jacques DUVEAU,

Président de l'Université Lille 1, membre de la Commission Vie de l'Etudiant

Trois expériences ont été présentées ce matin. L'expérience de Rennes 2 a consisté, en accord avec les deux universités Rennaises et le CROUS, à mettre en place un Point Santé. L'objectif d'information a été atteint. Mais il semble nécessaire d'aller vers un réel centre de soins sur le campus.

La deuxième expérience est celle de l'Université Marc-Bloch de Strasbourg 2, qui organise chaque année Les Polymanias, destinées à ouvrir l'Université sur le monde extérieur et à favoriser l'intégration des étudiants.

La troisième expérience est la Maison Culturelle de Blois, qui favorise les activités socioculturelles et met une assistante sociale à la disposition des étudiants.

Le débat a tourné autour de 5 axes :

- Dans chacune de ces expériences, les intervenants sont nombreux. La question de la mobilisation optimale de ces différents acteurs se pose. Il faut visiblement généraliser les conventions. Le problème des moyens est apparu important. Tout le monde est d'accord pour déplorer leur insuffisance. Mais il est également apparu que les moyens existants pouvaient être mieux employés. Plusieurs universités cohabitent sur des sites proches. Toutes les expériences ont montré qu'il était important de mettre ces universités voisines en résonance.
- Les étudiants souhaitent être des acteurs véritables et reconnus. Ils veulent disposer de locaux et de budgets.
- La question du lieu d'insertion sociale des étudiants a également été soulevée. On a beaucoup parlé de l'établissement. Mais il ne s'agit pas d'un microcosme et il est important d'étudier l'insertion des étudiants sur le campus, mais aussi dans la ville. Il faut redéfinir les relations entre les universités et la cité. Si les collectivités ont contribué au développement quantitatif des universités, elles doivent aujourd'hui participer à un développement davantage qualitatif.
- La spécificité de la Commission de site par rapport au rôle et à la mission du CEVU ou du CROUS a engagé un débat animé. La plupart des intervenants sont restés dubitatifs quant à la création d'une nouvelle instance. Il me semble pourtant que celle-ci a toute légitimité. En outre, les principes généraux de la Commission de site doivent être discutés : qui doit y participer, par exemple ?
- Enfin, l'atelier a posé la question des étudiants étrangers. Les participants ont souhaité que l'on n'oublie pas les étudiants étrangers non européens.

Atelier 4 : moyens d'ouverture de la mobilité étudiante

Ernest GIBERT,

Président de l'Université de Rouen, membre de la Commission Vie de l'Étudiant

Dès l'introduction de cet atelier, les enjeux ont été posés : ouverture au monde, prise en compte des connaissances acquises par les étudiants à l'étranger, etc.

La première expérience a été relatée par Sandrine Carron, de l'université de La Réunion. Depuis une quinzaine d'années, un programme d'échange inter-universitaire a été mis en place à destination de l'Europe, des États-Unis, du Québec ou de l'Australie. Le soutien des collectivités, notamment des collectivités régionales, est apparu essentiel. La mise en place, dès la rentrée, d'un guichet unique, va permettre d'écouter les étudiants étrangers, mais également d'informer les étudiants réunionnais qui souhaitent aller à l'étranger. Par ailleurs, une journée d'accueil des étudiants étrangers a été mise en place permettant aux étudiants de prendre contact. Une opération de parrainage a enfin été organisée.

La deuxième expérience a été présentée par une étudiante britannique. Elle a souligné l'importance des documents et procédures qui permettent de rassurer les étudiants. Par exemple, envoyer une lettre confirmant que l'inscription a bien été réalisée dans la filière que l'on demandait apporte beaucoup de réconfort à l'étudiant. De même, l'édition d'un guide pratique est très appréciée. Le fait qu'au moment de l'inscription, les étudiants puissent être accompagnés par un tuteur est important, tout comme celui de pouvoir modifier les inscriptions après le premier cours. Enfin, l'action d'un certain nombre d'associations est un autre facteur de succès de l'insertion des étudiants étrangers : organisation d'excursions, de visites d'entreprises, etc. Cette étudiante britannique a émis le souhait que les étudiants étrangers soient plus souvent associés à ces actions.

La troisième expérience a été présentée par Karima Aït-Ameur, du Pôle universitaire européen de Toulouse. Elle a, elle aussi, parlé de l'importance de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants étrangers. Elle a souhaité la publication d'une lettre trimestrielle permettant l'information continue des étudiants.

Au cours des débats, plusieurs sujets ont été abordés. Il apparaît notamment nécessaire d'encourager la mobilité des étudiants en mettant en place des aides financières ainsi qu'un accompagnement social des étudiants étrangers. Des actions ciblées pour encourager la mobilité sont donc nécessaires.

Atelier 5 : accueil d'autres publics en formation

Daniel PAYOT,

Président de l'Université Marc Bloch-Strasbourg 2, membre de la Commission Vie de l'Étudiant

Trois expériences ont été présentées dans cet atelier. Quatre points en sont ressortis. Le premier est la nécessité d'une information portant sur les diplômes, sur les calendriers universitaires, sur le fonctionnement de l'université et, enfin, sur les possibilités d'insertion professionnelle, en particulier pour les étudiants handicapés. Le deuxième point est la nécessité d'un accueil spécifique. L'accueil passe par la formation, mais également par l'analyse de besoins spécifiques, la mise en réseau des étudiants et la mise en place d'un guichet unique. Le troisième point est la nécessité d'aménagements particuliers en matière d'horaire et d'espace. Il faut également coordonner les congés de formation avec les inscriptions à l'université. Quatrièmement, certains problèmes ne sont pas encore suffisamment pris en compte. Tout d'abord, le monde universitaire n'est pas encore assez ouvert pour la validation des acquis professionnels. Ensuite, il faut adapter l'évaluation des enseignements. Enfin, il faudrait distinguer les personnes qui sont en formation continue et un public en difficulté, parfois au chômage, qui a du mal à se consacrer à ses études et ne bénéficie d'aucun soutien particulier. Il faut donc individualiser les formations en développant la part de l'enseignement à distance. Il faut faire évoluer les pratiques pédagogiques qui ne sont pas adaptées aux besoins de ces nouveaux publics.

En conclusion, la formation des adultes représente un enjeu essentiel pour l'avenir. Les évolutions du marché du travail vont rendre essentielles les requalifications tout au long de la vie. Le droit à l'enseignement est en outre un droit fondamental. Enfin, les initiatives prises pour les étudiants adultes auront des impacts sur l'ensemble des étudiants.

Table ronde

représentations institutionnelles

Ont participé à cette table ronde :

Gérard BINDER, Président de l'Université de Mulhouse, 3^{ème} Vice-Président de la CPU

Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire de Bordeaux, Délégué à l'enseignement supérieur

Denis LAMBERT, Sous-Directeur du CNOUS

Monsieur LÉVY, Sous-Directeur Vie étudiante à la Direction de l'enseignement supérieur

Jacques ROLLAND, Adjoint au Maire de Rennes

Daniel VITRY, Directeur du CNOUS

Les débats étaient animés par Guillaume HOUZEL

Daniel VITRY

Les Commissions de site jouent un rôle essentiel dans l'accueil des étudiants. Elles réunissent les acteurs principaux de l'enseignement supérieur. Le premier d'entre eux est le Ministère. C'est pourquoi j'ai souhaité que Monsieur Lévy nous rejoigne pour nous exposer l'état d'avancement des travaux du Ministère.

Patrick LÉVY

En instaurant les Commissions de site, nous avons voulu créer un lieu de concertation et de dialogue où puissent se rencontrer les différents acteurs, les collectivités territoriales et divers représentants des Services de l'Etat qu'il est intéressant d'associer à la réflexion sur la vie étudiante, comme les DRAC.

Nous voulions faire en sorte que l'ensemble des étudiants soient concernés par les réflexions sur les Commissions de site : étudiants inscrits en université, en formation de techniciens supérieurs, en préparation aux grandes écoles, etc. Ce lieu de dialogue doit fonctionner selon le principe de la parité. Il est important de respecter un équilibre entre les étudiants et les acteurs institutionnels.

Où en sommes-nous ? Les Commissions de site correspondent à un véritable besoin. Depuis 2 ou 3 ans, et donc avant la publication des textes créant les Commissions de site, on a vu se mettre en place des entités ressemblant plus ou moins à ce que nous entendons par Commission de site. Il y a à l'heure actuelle une soixantaine de Commissions de site qui fonctionnent ou vont fonctionner au cours de ce trimestre. Elles ne correspondent pas toutes à la définition du Ministère. C'est pourquoi le CNOUS va aller sur le terrain afin de diffuser les expériences les plus intéressantes.

Daniel VITRY

Les CROUS sont les partenaires de ces Commissions, mais ils n'en ont pas la direction au sens strict, car les partenaires sont nombreux. Bien évidemment, la collaboration est très étroite entre universités et CROUS, qu'il y ait ou non une Commission de site dans l'établissement. La politique d'accueil d'une université et celle du CROUS sont identiques. Nous sommes à la disposition des universités et sommes souvent en contact avec les collectivités territoriales pour assurer ce rôle.

T a b l e r o n d e représentations institutionnelles

Dominique DUCASSOU

Lorsque, dans une ville, il y a plus d'une université, les relations sont complexes. De même, il n'est pas facile de gérer les problématiques interministérielles concernant la vie étudiante.

Les relations entre les collectivités locales et les universités ont beaucoup évolué au cours des dernières années. Aujourd'hui, 69 % des collectivités sont associées à l'élaboration du schéma universitaire. Nous sommes donc passés d'une simple contribution financière à un véritable partenariat. Les collectivités territoriales ont vu dans ce partenariat la possibilité de ramener les étudiants dans la ville et de les insérer dans la vie de la cité. Elles essaient de concilier leur politique de développement urbain avec les problématiques de l'université. 87 % des villes ont aujourd'hui un adjoint ou un conseiller municipal délégué chargé des questions universitaires et 89 % des villes ont des relations suivies avec les universités.

Aujourd'hui plus que jamais se pose la question de l'évolution de la décentralisation. Je suis choqué par l'attitude de certaines collectivités régionales qui refusent d'aborder le volet social de la vie étudiante.

93 % des villes souhaitent être membres de droit du conseil d'administration des universités. Certaines villes, comme la nôtre, ont mis en place des commissions spécifiques de la vie étudiante, qui associent le CROUS, les étudiants et tous les acteurs qui participent à la vie culturelle, à la communication, aux transports, à l'hébergement... Nous avons mis en place un espace rentrée, un guichet unique, une politique tarifaire très attractive permettant aux étudiants de participer à la vie de la cité, etc. Tous les services utiles à la vie étudiante sont présents au sein de la commission.

83 % des villes sont favorables à l'instauration d'une Commission de site. Mais elles ne veulent pas d'un simple strapontin. Il ne s'agit pas de se contenter de financer l'université, mais de participer activement à la vie de l'université.

Je crois donc qu'il y a à la fois une problématique interne à l'université (restauration, bibliothèque,...) et une volonté d'ouverture de l'Université sur son environnement. Les villes attendent la réponse qui sera faite à certaines questions : quel est le périmètre du site universitaire ? le campus ? le Pôle universitaire ? Est-ce la Ville ? un réseau de villes ? Par ailleurs, quelle est la place de l'Université dans la cité ? Quel est le point de vue des étudiants sur la question ?

La dernière question porte sur le logement. La qualité des cités universitaires est inégale. Un marché privé s'est développé, avec des cités universitaires privées et des regroupements d'étudiants dans des logements. Nous sommes totalement contre le marché privé du logement pour étudiants. En effet, des quartiers entiers ont été dévastés par la formation de « ghettos étudiants » qui se vidaient six mois par an et faisaient donc disparaître les commerces, puis les habitants. Il est donc important que les collectivités locales pensent le logement étudiant en collaboration avec les universités.

Jacques ROLLAND

La première action en faveur des étudiants de la ville de Rennes est la suivante : nous leur souhaitons la bienvenue ! Cela peut sembler anodin. Mais on nous demande parfois s'il n'y a pas trop d'étudiants dans la ville. La Mairie tient donc à affirmer clairement sa position : non, il n'y a pas trop d'étudiants dans notre ville !

Nous essayons de faire un certain nombre de gestes qui traduisent cette attitude. En octobre, nous tenons des stands dans lesquels nous distribuons des plaquettes de bienvenue qui contiennent entre autres un plan de la ville de Rennes. Depuis 3 ans, nous offrons en novembre aux étudiants étrangers une visite guidée du centre ville historique à l'issue de laquelle ils sont conviés à un pot d'accueil où le Maire lui-même vient leur souhaiter la bienvenue.

T a b l e r o n d e **représentations institutionnelles**

Jacques ROLLAND, suite

En ce qui concerne le logement, nous avons mis en place un plan d'urgence au début des années 90 pour construire 4 000 logements. Nous en avons construit 4 100. Rennes s'est dotée des moyens de maîtriser son urbanisme. Nous avons en outre une politique de mixité sociale du logement. Quels que soient les programmes, quel que soit le quartier, nous construisons un quart de logements sociaux. Dans tous les quartiers où les logements sociaux étaient prépondérants depuis les années 60, leur part a diminué. Dans les autres, il a augmenté. Il est important de ne pas se servir du logement étudiant comme variable dans la rénovation des quartiers.

Depuis 1995, nous faisons tout pour écouter le monde étudiant et percevoir ses attentes. Il serait en effet regrettable de croire que la vie étudiante est la même qu'il y a trente ans. Nous avons donc mis en place un comité consultatif. Le cadre légal de ce type de comité est plutôt contraignant. Sa composition doit être approuvée une fois par an. Mais cet outil est pour nous important et efficace. Grâce à lui, nous avons créé une ligne de bus qui répond beaucoup mieux aux besoins des étudiants. Il est important d'examiner ces questions, très opérationnelles, même s'il ne faut bien évidemment pas verser dans la démagogie.

Nous attendons de la Commission de site qu'elle prolonge ces réflexions et ces contacts avec le monde étudiant. La grande différence avec le comité est que ce dernier n'est composé que de représentants de la ville et des étudiants. Nous sommes tout à fait favorables à une initiative qui permettra au dialogue de progresser.

Daniel VITRY

Le CNOUS est à l'épicentre des relations entre les différents acteurs. Nous nous heurtons parfois à une nébuleuse de responsabilités au sein des universités. Par exemple, nous demandons souvent que les sorties de cours soient échelonnées pour éviter les files d'attente au restaurant universitaire. Il n'est pas toujours facile de savoir qui peut prendre ce type de décision ! Nous discutons avec les villes de l'implantation des cités afin de ne pas répéter les erreurs effectuées il y a 30 ans, lorsque l'on implantait des cités universitaires totalement isolées, coupées de la ville, qui sont devenues de véritables ghettos.

Nous discutons du logement avec tous les acteurs et notamment de la remise en état et de la restauration des vieilles cités universitaires afin que dans 25 ans, nous n'ayons pas à rougir de nos cités universitaires.

Patrick LÉVY

Je souhaiterais vous faire part d'une initiative du Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie et du Ministère de la Culture et de la Communication : le festival culturel universitaire. Pendant une période de deux mois, qui ira du 15 mars au 15 mai, un ensemble de manifestations culturelles qui ont habituellement lieu dans les universités recevront le label de « Festival culturel universitaire » auquel pourra être liée une aide financière. Nous allons lancer une campagne à laquelle Anima'Fac sera associée. Les projets seront sélectionnés par un trinôme composé des services culturels de l'université, du Directeur Régional des œuvres universitaires et scolaires et du Directeur Régional de l'action culturelle. Les étudiants seront associés à ce choix.

Table ronde organisations représentatives étudiantes

Ont participé à cette table ronde :

Jeanne BEHRE, élue au CNOUS pour la CNELIA

Géraldine PFLIEGER, Déléguée générale du PDE

Karine DELPAS, Présidente de l'UNEF

Carine SEILER, Présidente de l'UNEF-ID

David TEILLET, Délégué national de l'UNI

Les débats ont été animés par Guillaume HOUZEL

Carine SEILER

Comment répondre au problème de l'accueil et de l'insertion des étudiants alors que les acteurs se multiplient ? Une première réponse est la création de cette Commission de site qui rassemblerait tous les interlocuteurs autour d'une même table. Il me semble que cette réponse manque d'ambition. En effet, elle ne remet pas en cause la multiplicité des acteurs. Or, après la seconde guerre mondiale, l'objectif était plutôt d'apporter aux étudiants une aide indirecte gérée par un seul interlocuteur, les Œuvres universitaires et scolaires. Aujourd'hui, on segmente à l'excès : étudiants handicapés, étudiants étrangers, étudiants logés en cités... Ne pourrait-on pas revenir sur cet état de fait ?

Les étudiants ne veulent qu'une chose : du pouvoir, et plus précisément votre pouvoir, celui des personnes qui sont dans la salle ! *A priori*, nous ne sommes pas intéressés par la participation à une énième instance supplémentaire, qui risque de diluer encore les responsabilités. Nous voulons la parité. Nous sommes majeurs et vaccinés, nous sommes les plus à mêmes de dire ce qui est bon pour nous. Je crois que pour mieux intégrer les nouveaux étudiants, le mieux est que les étudiants aillent eux-mêmes dans les lycées pour dire aux futurs bacheliers ce qui les attend.

Mettre tout le monde autour d'une table n'est pas forcément une mauvaise idée. Mais je me demande si l'on pourra véritablement réunir des décideurs. Si la Commission de site n'est qu'une instance de consultation qui ne décide rien, à quoi servira-t-elle ? Nous préférons que les Commissions de site se réunissent une fois par an efficacement et non trois fois par an inutilement : il faut que les personnes qui y siègent apportent de vraies réponses aux problèmes qui se posent. Nous voulons également que l'action de ces Commissions de site s'inscrive dans un cadre national, sinon de fortes disparités apparaîtront rapidement.

Aujourd'hui, l'accueil et l'insertion des étudiants sont mauvais, voire très mauvais. C'est en grande partie de la faute de « l'Institution ». Les moyens sont insuffisants. Les conditions de vie dans les Cités universitaires sont dramatiques et ce n'est pas en « mettant de la citoyenneté » dans les Cités qu'elle s'améliorera. Le personnel est très insuffisant.

Il faut donner plus de possibilités d'action aux étudiants. Un responsable de l'UNEF-ID s'est fait expulser de l'université de Valenciennes parce qu'il menait une réunion sans autorisation ! Il est bon d'appeler à la citoyenneté des étudiants. Mais il faut qu'une prise de conscience ait lieu au niveau de l'ensemble du monde universitaire.

T a b l e r o n d e **organisations représentatives étudiantes**

Gérard BINDER

En ce qui concerne l'université de Valenciennes, je tiens à souligner qu'il faudrait entendre les deux versions pour se faire un avis !

Jeanne BEHRE

Je remercie les Présidents d'université qui nous ont largement associés à leurs réflexions. Je regrette simplement que les ateliers de ce matin aient été trop courts pour pouvoir approfondir les thèmes traités.

La CNELIA porte un grand intérêt aux Commissions de site. Chaque ville universitaire présente des particularismes dont il faut tenir compte. Les Commissions de site peuvent permettre cette prise en compte. Il est nécessaire que les partenaires se mettent ensemble autour d'une table pour élaborer des solutions aux problèmes de la vie étudiante. Les Commissions de site ne seront pas des « Pères Noël », mais l'important est de réfléchir ensemble.

On ne s'est sans doute pas suffisamment demandé ce que l'on entendait par « site ». Les Commissions de site devront intégrer les sites délocalisés qui rencontrent des problèmes spécifiques et sont souvent peu écoutés.

Les Commissions de sites devaient être créées à la rentrée de 1999. Mais je viens d'une Académie où elles n'ont pas encore été créées et nous avons quelques inquiétudes à ce sujet. Nous souhaitons nous aussi qu'il y ait un cadrage national pour éviter les disparités, même s'il est nécessaire de tenir compte des particularismes locaux.

Il ne faut pas multiplier les Commissions de site et en créer une pour chaque petit site. Nous souhaitons que les Vice-Présidents de ces Commissions soient systématiquement des étudiants pour garantir la parité. Par ailleurs, il faut qu'elles fonctionnent dans de bonnes conditions : certaines Commissions comptent 6 membres, d'autres 42 ! Comment pourraient-elles fonctionner et surtout décider ? Par ailleurs, nous regrettons que très peu d'associations étudiantes soient associées à ces Commissions.

Nous proposons donc que la Commission plénière se réunisse deux fois par an et crée des groupes de travail qui travaillent sur des problèmes précis, sur le terrain.

David TEILLET

Je remercie la CPU pour l'organisation de cette journée.

Au risque de choquer et de décevoir, je ne tomberai pas dans le misérabilisme comme certains. Mais nous nous interrogeons sur la nécessité des Commissions de site. Il existe déjà des instances, comme les conseils d'administration du CROUS, des CEVU, qui s'occupent de la vie étudiante. Cette Commission n'est qu'une commission de plus. Elle risque de mener à la professionnalisation de certains étudiants qui passeraient tout leur temps dans différentes commissions et conseils. A quand la rémunération des élus étudiants ?

Si Commissions de site il y a, elles doivent être composées de représentants des universités, des étudiants, des collectivités locales et des différents organismes qui s'occupent de la vie étudiante. Pour l'instant néanmoins, je le répète, l'avis de l'UNI est très réservé sur ce projet, qui reste assez flou.

T a b l e r o n d e **organisations représentatives étudiantes**

Karine DELPAS

Il est important de rassembler les différents acteurs autour d'une table pour qu'ils réfléchissent ensemble. Mais je trouve que nous n'avons pas adopté de perspective ambitieuse. Ce matin, Christophe Borgel nous a donné une série de chiffres alarmants. J'ai un peu peur qu'une fois retournés dans nos conseils, nos CROUS et nos universités respectives, nous soyons confrontés à des limites. La question des moyens n'est pas anodine.

Les collectivités locales sont déjà très sollicitées. Pourtant, il y a encore beaucoup de besoins.

L'UNEF participera aux Commissions de site, mais à condition que ces dernières permettent réellement de faire avancer les choses. Il est important que nos interlocuteurs soient des décideurs. Il faut que les acteurs puissent s'engager sur la question des moyens. Je ne veux pas que l'on me réponde, lorsque je réclamerai davantage de moyens, que les budgets ont déjà été utilisés et qu'il est impossible de faire davantage. Nous devons continuer à interpeller le gouvernement pour qu'il débloque des moyens supplémentaires.

Enfin, je souhaite que l'on multiplie les espaces de citoyenneté et de discussions. Nous participons aux Conseils départementaux de la jeunesse. Mais les jeunes en ont assez de participer à des instances de consultation et de se rendre compte que leurs propositions ne sont pas prises en compte. On ne peut pas accepter aujourd'hui que des aides à la mobilité des étudiants en Europe soient supprimées au niveau de l'Ile-de-France, par exemple. Il ne faut pas que les décisions au niveau local dédouanent le niveau national d'un projet ambitieux pour le pays.

Géraldine PFLIEGER

PDE adhère à l'objectif général des Commissions de site. Mais il émet quelques réserves et estime qu'elles posent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses. Les Commissions de site n'ont pas de compétences précises et concrètes dans le domaine de la vie étudiante. Le risque est donc de faire des réunions qui n'aboutiront à rien ou d'empiéter sur le domaine des CROUS. Enfin, on risque de voir fuir les partenaires extérieurs qui ont d'ailleurs depuis longtemps quitté les Conseils d'Administration des universités.

Sur la forme, nous regrettons un manque de cadrage. Les associations étudiantes sont unanimes sur ce sujet. Il n'est pas précisé qui doit siéger dans les Commissions de site, à quel rythme elles doivent se réunir, quelle est la définition exacte du site...

Nous sommes néanmoins convaincus que les Commissions de site sont une idée intéressante. Mais il est urgent que le Ministère précise leurs missions, leur composition et leurs compétences. Les Commissions de site peuvent par exemple traiter de la mise en place du plan U3M, de l'intégration de l'université dans la ville, de l'aménagement de l'infrastructure, du lien université/entreprises... Les Commissions de site peuvent également traiter de la question du partenariat culturel entre l'université et la ville.

Carine SEILER

L'ensemble des organisations étudiantes se retrouve sur un grand nombre de points : les problèmes du cadrage ; la question de la composition de la Commission de site ; la nature de ses missions ; sa capacité à prendre des décisions.

Je le répète, il nous semble plus important de reconcentrer la prise de décision. Il faut écouter davantage les élus étudiants et leur donner plus de poids.

T a b l e r o n d e **organisations représentatives étudiantes**

Jeanne BEHRE

La CNELIA souhaiterait que l'on prenne en compte l'investissement des étudiants dans la vie universitaire. Il faudrait éviter que les étudiants aient à choisir à partir du mois de mars entre leur implication associative et leur cursus universitaire. Cela passe par un régime spécial d'études et par la validation des acquis. Il ne s'agit pas de faire des étudiants s'engageant dans la vie associative une communauté de privilégiés, mais au contraire de rétablir un équilibre entre ceux qui s'engagent et les autres. Il faudrait également que les associations aient des moyens à leur disposition, notamment un local. Il faut cesser de détourner l'utilisation du FAVE ! Enfin, la charte de l'étudiant ne nous convient pas ; elle n'aura un sens qu'accompagnée de textes réglementaires !

David TEILLET

Les étudiants sont des acteurs incontournables du monde universitaire. Mais nous sommes contre la prise en compte de l'engagement des étudiants dans le cursus universitaire. Je trouve étonnant que l'on réclame de « saucissonner » ainsi la vie étudiante. Si nous nous engageons, ce n'est pas pour obtenir une contrepartie ; c'est pour être au service des étudiants. Il ne s'agit pas de s'engager pour décrocher un module de vie associative. L'UNI est donc contre cette proposition.

Karine DELPAS

Certes, il ne faut pas professionnaliser les étudiants. Mais on exige toujours plus des étudiants, de leur citoyenneté. A un moment, il faut se demander comment cet engagement peut être valorisé dans le parcours universitaire. En conclusion, je tiens à souligner qu'il est important d'aider les associations à exister en leur accordant des moyens. A Toulouse, un local en centre ville, qui était occupé depuis 40 ans par un syndicat étudiant, a été récupéré par le CROUS pour créer un pôle européen. Cela pose question...

Géraldine PFLIEGER

Je regrette que l'on ait pu observer deux extrêmes sur la question du rôle des élus étudiants : on a entendu successivement que les étudiants voulaient le pouvoir et gérer seuls les universités puis que les élus étudiants ne devaient pas avoir le moindre statut particulier et ne servaient finalement pas à grand chose... C'est dommage. Pour donner tout de même la position de mon organisation, j'ajouterai simplement que nous pensons également que la charte de la vie étudiante ne va pas assez loin.

Clôture

Ont participé à cette clôture :

Francine DEMICHEL, Directrice de l'Enseignement Supérieur

André LEGRAND, Premier Vice-Président de la Conférence des Présidents d'Université

Francine DEMICHEL

J'ai particulièrement apprécié la liberté de ton que nous avons pu observer cet après-midi. L'Etat a été directement ou indirectement critiqué. En France, c'est de bonne guerre... Mais je voudrais préciser les deux axes de la politique que nous menons depuis quelques années.

La vie est complexe. A vouloir trouver des solutions simples, généralisables à tout et à tous, on risque d'aboutir à des catastrophes. Mieux vaut rester pragmatique. Aujourd'hui, le rôle des collectivités territoriales évolue considérablement. L'enseignement supérieur est devenu un enjeu de société et les collectivités territoriales en sont conscientes. S'il faut mener une politique nationale de l'enseignement supérieur, il serait vain de vouloir régler dans le moindre détail tout ce qui se fait sur le terrain depuis le Ministère. Nous sommes tout à fait d'accord pour effectuer un cadrage et mener des évaluations *a posteriori*. Mais nous faisons confiance au terrain.

Des textes sont aujourd'hui en projet sur la charte de la vie étudiante ou sur les Commissions de site. Des circulaires générales donnent des instructions. Nous attendons de connaître la position des différents interlocuteurs avant d'élaborer un cadrage plus précis. La Commission de site ne sera pas un niveau supplémentaire ; elle réunira des partenaires qui ne discutent normalement pas entre eux des problématiques concernant la vie étudiante. C'est totalement nouveau : la Commission ne se surajoute donc pas à l'existant. Elle ne va pas remplacer les CEVU ! Elle va permettre la discussion et pourra faire des propositions à l'établissement, à l'Etat et aux collectivités territoriales. Les Commissions de site seront des commissions paritaires, présidées par le recteur et dotées d'un vice-président étudiant. Nous veillerons à ce que ce dernier point soit respecté.

On a trop tendance en France à voir ce qui ne marche pas. Je tiens à dire que les universités françaises marchent bien. Elles délivrent une formation de qualité. Elles sont bien placées à l'international. Elles ont fait face à une augmentation considérable des effectifs ; peu d'administrations ont aussi bien réagi que l'université à l'augmentation des publics dont elles ont la charge. On oublie qu'il y a 30 ans, la qualité de l'accueil était bien moindre qu'aujourd'hui !

Les universités ont donc fait des efforts considérables. Nous souhaitons les aider. Nous accompagnons par exemple la création de guichets uniques. Il y a sans doute des efforts à faire pour mieux gérer l'interuniversitaire. Mais nous avançons dans ce sens. Lorsqu'un pôle européen existe, nous le contractualisons.

Enfin, je voudrais rappeler pour terminer, que le plan U3M doit comporter pour 1/4 des constructions et réaménagements, consacrés à la vie étudiante : soit environ dix milliards de francs qui seront destinés pour sept ans à la vie étudiante : Maisons de l'étudiant, bibliothèques universitaires, restaurants et résidences universitaires pour étudiants boursiers notamment, structures sportives et culturelles. C'est un tournant historique pour l'affiliation et l'intégration des étudiants dans les universités : leur créer des espaces propres et communs dans lesquels ils pourront mener pleinement leur vie en étudiant, affirmer leur statut intellectuel et social d'étudiants.

André LEGRAND

Ce colloque est la suite logique et l'aboutissement du colloque de Lille tenu en décembre 1998. Tous deux s'inscrivent dans une démarche de réflexion et de propositions, initiée par la CPU dans le cadre du Plan social étudiant menée à bien par les étudiants au sein de leurs associations et de leurs syndicats. Tous deux ont mis la vie étudiante au centre de leurs préoccupations et des débats qu'elles ont suscités. En effet, leurs thèmes – en 1998, *Les Etudiants, l'Université et la Cité* et, en 1999, *L'accueil et l'insertion des étudiants à l'Université* – sont complémentaires et permettent de cerner la plupart des problèmes des étudiants dont l'identification, la mesure et l'évolution doivent beaucoup aux travaux de l'OVE, présent et fortement sollicité lors des deux colloques. Enfin, la rencontre de Lille et celle de Rennes ont adopté la même démarche : donner la parole aux étudiants de toutes les universités au travers d'expériences qu'ils ont lancées ou contribué à mettre en place ou dont ils sont devenus des acteurs primordiaux.

L'abondance de la récolte des expériences souligne l'implication de leurs auteurs ou de celles et ceux qui ont pris la relève de leurs initiateurs en une chaîne de responsabilités partagées, conséquence de la solidarité de générations d'étudiants qui se transmettent le flambeau. Leur diversité reflète la complexité des difficultés du monde étudiant et la volonté de trouver des solutions, soit dans l'urgence, soit après un long travail de prospection mais toujours avec ténacité et une grande capacité d'invention. C'est pourquoi toutes ces expériences se ressemblent, même si toutes sont différentes. Le catalogue précis qui en a été dressé au sein de la CPU grâce au travail de la commission de la vie étudiante, est la meilleure illustration de leur richesse et de la nécessité de les faire connaître en vue d'une mutualisation interuniversitaire. Ce terme ne doit pas s'entendre comme une simple volonté d'imiter ou de recopier, mais comme un souci de s'inspirer de telle ou telle initiative en l'adaptant aux conditions propres à chaque établissement. C'est pourquoi ce catalogue ne doit pas être considéré seulement comme l'inventaire d'une succession d'expérimentations isolées les unes des autres, mais bien comme une référence d'informations à diffuser et de collaborations à mettre en œuvre. Il doit en être de même pour les comptes rendus des ateliers et des débats. Tel était l'objectif, tels doivent être les prolongements de ces deux colloques dont les enseignements doivent entrer dans la phase active de l'appropriation par le plus grand nombre. Désormais, pour aller de l'avant en bénéficiant de l'enseignement général de ces rencontres et avec le même souci d'associer acteurs et partenaires de la vie étudiante, il sera opportun de s'en tenir à des thèmes précis pour les développer ensemble et proposer des solutions. Ces deux colloques ont aussi permis de faire le point sur le rôle et la constitution des commissions de site, conçues comme des instances chargées, localement, de trouver les solutions les meilleures pour l'organisation de la vie étudiante avec un rôle majeur des CROUS, des universités et des collectivités territoriales. En 1998, au colloque de Lille, elles étaient un projet du Plan social étudiant ; en 1999, au colloque de Rennes, elles se mettent en place dans une soixantaine d'universités. Le contenu des discussions en atelier et l'appréciation des représentants étudiants à leur égard ont eu le grand intérêt de souligner les interrogations des uns et des autres. On pourrait n'en retenir que des jugements nuancés, porteurs de plus de demandes, que de réponses. On pourrait relever différentes incertitudes liées à leur localisation, au nombre de leurs membres, à leur compétence, au regard d'instances universitaires comme le CEVU ou certaines commissions déjà mises en place par les CROUS. Mais ce serait ne pas tenir compte des attentes étudiantes qui se sont exprimées et de l'impérieuse nécessité d'aboutir à des mesures concrètes, adaptées aux conditions locales tout en restant dépendantes d'un cadre national. En ce domaine, comme en bien d'autres, les premiers résultats des colloques de Lille et de Rennes doivent porter leurs fruits.

Synthèse réalisée en temps réel par la société Hors Ligne – 01 55 64 04 44

La Conférence remercie :

- l'ensemble des intervenants pour la richesse de leur contribution aux débats,
- les universités Rennes 1 et Rennes 2 et le CROUS de Rennes pour leur accueil et tout particulièrement Anne Marie Fouyer, Pierrette Mauger, Thérèse Olivier, l'équipe du CREA et l'équipe logistique de Rennes 2,
- les organisations étudiantes qui ont contribué à la construction et à l'animation de cette rencontre,
- Anima'fac pour sa participation à l'animation et à la rédaction des actes,
- Michel Pouchain, Anne-Marie Cocula et les Présidents membres de la Commission Vie de l'Etudiant ainsi que l'équipe des chargés de mission de la CPU, en particulier Martine Picon.

Ainsi que l'ensemble des partenaires de ce colloque :

les Universités Rennes 1 et Rennes 2, la Ville de Rennes, le CNOUS, le CROUS de Rennes, le Conseil Général d'Ille et Vilaine, la Région Bretagne, France 3 - Alpes et M6.

Contact Presse : Anne Picard : 01.44.32.90.45.